Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

425 rue Jean Rostand
31670 LABEGE

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale des Pyrénées Orientales (AD66)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2026

Forvis Mazars
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Capital de 4 196 204 euros – RCS Toulouse 780 138 715

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale des Pyrénées Orientales (AD66)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 27 RUE MONTICELLI, 66000 PERPIGNAN
RCS : 418 740 395

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2026

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale des Pyrénées Orientales (AD66),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale des Pyrénées Orientales (AD66) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er mai 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées au paragraphe « 6. b. Changement de méthode comptable » en page 9 de l'annexe des comptes annuels.

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

• la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 et ANC n° 2023-03 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 26 « compte de résultat par origine et destination » et la note 27 « compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Labège, 18 septembre 2026

Aurélie Joubin

Associée

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur des PYRENEES-ORIENTALES (AD66)

COMPTES ANNUELS AU 30/04/2026

Date d'établissement des comptes : 29/07/2026

Signatures

Président

Trésorier

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2025 au 30/04/2026

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF 4

2. BILAN PASSIF 5

3. COMPTE DE RÉSULTAT 6

4. PRESENTATION DE L'ENTITE 8

A. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL 8
B. NATURE ET PERIMETRE DES MISSIONS SOCIALES 8
C. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE 8

5. FAITS MAJEURS 8

6. REGLES ET METHODES COMPTABLES 9

A. REFERENTIEL COMPTABLE 9
B. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE – PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT ANC N°2022-06 9
C. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS 10
D. STOCKS 10
E. CREANCES 10
F. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT 10
G. SUBVENTIONS 10
i. Subventions d'exploitation 10
ii. Subventions d'investissement 10
H. CONTRIBUTIONS FINANCIERES 11
I. MECENAT 11
J. LES APPORTS 11
K. AUTRES RESSOURCES 11

7. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 12

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 12

9. AUTRES INFORMATIONS 12

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 12

A. PRINCIPE D'AFFECTATION DES DEPENSES AUX MISSIONS SOCIALES 12
B. DEFINITION DES FONDS ISSUS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC 13
C. EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC 13

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 13

12. BILAN ACTIF : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS 14

A. IMMOBILISATIONS 14
B. AMORTISSEMENTS 14

13. BILAN ACTIF : STOCKS ET EN-COURS 15

14. BILAN ACTIF : ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CREANCE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 15

15. BILAN ACTIF : VMP ET DISPONIBILITES 16

16. BILAN ACTIF : DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR 16

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

17. BILAN PASSIF : FONDS PROPRES, FONDS DEDIES ET FONDS REPORTES 17

A. VARIATION DES FONDS PROPRES 17
B. VARIATION DES FONDS DEDIES 17
C. VARIATION DES FONDS REPORTES 17

18. BILAN PASSIF : TABLEAU DES PROVISIONS 18

19. BILAN PASSIF : ÉTAT DES ÉCHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 18

20. BILAN PASSIF : DETAIL DES CHARGES A PAYER 19

21. ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS 19

A. TABLEAU DES ENGAGEMENTS EN CREDIT-BAIL 19
B. AUTRES ENGAGEMENTS 19

22. DETAIL DU POSTE SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS 20

23. DETAIL DU POSTE LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE 20

24. EAR (ÉTAT SEPARE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER) 20

25. RESULTATS ANALYTIQUES 21

A. REPARTITION DU RESULTAT ANALYTIQUE DE L'EXERCICE 21
B. AFFECTATION DU STOCK INITIAL DE DONS ISSUS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC 21

26. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 22

27. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC 24

28. RAPPROCHEMENTS CROD / COMPTE DE RESULTAT 25

29. INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF ET AUX TONNAGES DES DONS ALIMENTAIRES 26

A. EFFECTIFS SALARIES (EN ETP) 26
B. EFFECTIFS BENEVOLES 26
C. TONNAGE DES DONS ALIMENTAIRES LOCAUX 26

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026			EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Donations temporaires d'usufruit				
Logiciels et autres Immobilisations incorporelles	3 150	1 517	1 633	2 683
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles	**3 150**	**1 517**	**1 633**	**2 683**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	40 983	18 769	22 214	16 146
Installations techniques, matériel et outillage	60 211	48 766	11 445	15 216
Autres immobilisations corporelles	415 101	324 566	90 535	131 068
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				934
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Sous-total – Immobilisations corporelles	**516 295**	**392 102**	**124 194**	**163 364**
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	1 602		1 602	1 602
Autres immobilisations financières				
Sous-total – Immobilisations financières	**1 602**		**1 602**	**1 602**
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	**521 047**	**393 618**	**127 429**	**167 649**
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	295		295	191
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	132 526		132 526	154 678
Charges constatées d'avances	3 977		3 977	736
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	55 731		55 731	94 661
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	**192 529**		**192 529**	**250 266**
TOTAL GÉNÉRAL	**713 576**	**393 618**	**319 958**	**417 915**

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	297 592	293 157
Réserves		
Report à nouveau	-54 988	-7 723
Excédent ou déficit de l'exercice	-33 930	-47 265
Sous-total : Situation nette	**208 675**	**238 170**
Subventions d'investissement	22 931	28 108
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	**231 606**	**266 278**
Fonds reporté & Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	50 738	79 284
TOTAL II – FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS	**50 738**	**79 284**
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 485	9 215
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	15 489	14 204
Autres dettes	641	
Produits constatés d'avance		48 933
TOTAL IV – DETTES	**37 615**	**72 353**
TOTAL GÉNÉRAL	**319 958**	**417 915**

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Produits d'exploitation :		
Cotisations		
Ventes de biens et services	**14 652**	**21 826**
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services	*2 245*	*3 394*
Produits des manifestations	*12 407*	*18 431*
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs	**465 507**	**450 319**
Concours publics et subventions d'exploitation	***165 671***	***168 825***
Concours publics		
Subventions d'exploitations	*165 671*	*168 825*
Ressources liées à la générosité du public	***210 642***	***221 228***
Dons manuels	*210 642*	*200 300*
Mécénats		*15 500*
Legs, donations et assurances-vie		
Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL		*5 427*
Contributions financières reçues	***89 193***	***60 266***
Contributions reçues de l'Asso. Nationale des Restaurants du Cœur	*81 073*	*45 165*
Contributions reçues d'autres OSBL	*8 120*	*15 101*
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		**3 247**
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	**28 991**	
Autres produits	**4 974**	**28**
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	**514 124**	**475 420**

Charges d'exploitation		
Achats	**4 085**	**6 465**
Achats de marchandises	4 085	6 465
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	**369 873**	**350 648**
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	**956**	**993**
Sur rémunérations	599	582
Autres impôts et taxes	356	412
Charges de personnel	**104 815**	**96 866**
Salaires	84 232	78 521
Cotisations sociales	20 584	18 345
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**64 381**	**63 077**
Dotations aux amortissements sur immobilisations	64 381	63 077
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorpo. et corpo. cédées	**725**	
Reports en fonds dédiés	**444**	**29 357**
Autres charges	**2 156**	**238**
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	**547 435**	**547 644**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-33 311**	**-72 225**

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	968	1 177
Reprises sur dépréciation et provisions		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	**968**	**1 177**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**968**	**1 177**
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	**-32 343**	**-71 047**
Produits exceptionnels		**23 783**
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS		**23 783**
Charges exceptionnelles	**1 586**	
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 586**	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-1 586**	**23 783**
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**515 092**	**500 380**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	**549 022**	**547 644**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-33 930**	**-47 265**
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	624 306	812 907
Prestations en nature	286 154	189 554
Bénévolat	2 191 064	3 143 111
TOTAL	**3 101 525**	**4 145 572**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	624 306	812 907
Mise à disposition gratuite de biens	195 886	174 385
Prestations en nature	90 268	15 169
Personnel bénévole	2 191 064	3 143 111
TOTAL	**3 101 525**	**4 145 572**
Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)	*1 552 479*	*1 457 824*

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

4. Présentation de l'Entité

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur des PYRENEES-ORIENTALES gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
Les activités de lien social (cinéma, vacances) et d''accompagnement des personnnes accueillies
Les activités auprès des Gens de la rue (camions, repas chauds)

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale (AD) est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurants du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

L'Association Départementale perçoit des contributions volontaires en nature qui sont énoncées dans le bas de bilan ci-dessus :

- Les prestations en nature correspondent à mises à disposition gratuite de biens, de prestations gratuites et de prestations en nature provenant des concours publics, pour les missions sociales et fonctionnement.
- Le bénévolat correspond à la valorisation du nombre d'heures réalisées par les bénévoles concernant les différentes missions que l'AD entreprend

5. Faits Majeurs

- Fermeture du centre de St Cyprien,
- Ouverture du centre Perpignan Paul Alduy,
- Livraison de denrées alimentaires dans 3 centres de distribution du département de l'Aude : Durban (Villesèque), Port la Nouvelle et Port Leucate.

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

6. Règles et Méthodes comptables

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément :

- au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général ;
- au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- au règlement ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement venant préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels ;
- au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 modifiant le règlement ANC n°2014-03 ;
- au règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023.
- et au règlement 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers. Homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal officiel du 30 septembre 2023.

b. Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n°2022-06

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 avril 2026 ont été arrêtés conformément au Règlement ANC n°2023 – 03 du 7 juillet 2023 en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. La première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de règlementation comptable au sens de l'article 122-1 du Plan Comptable Général.

Les modalités de mise en œuvre de ce règlement, y compris les dispositions spécifiques à la première application, sont définies à l'article 27 dudit règlement. En particulier, les dispositions du règlement ANC n°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les principales informations nécessaires à la compréhension des changements de présentation induits par cette première application sur les états financiers de l'AD sont les suivantes :

- Les cessions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice, pour un produit de cession nul et d'une valeur nette comptable des immobilisations cédées de 725€, soit un impact net de -725€, sont désormais comptabilisées dans le résultat courant, alors qu'elles étaient antérieurement présentées en résultat exceptionnel.
- Le montant de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice pour un montant de 9 677€ est comptabilisée dans le résultat d'exploitation alors qu'elle aurait été présentée dans le résultat exceptionnel préalablement à l'application du Règlement.
- Au titre de l'exercice précédent, les charges et produits exceptionnels, précédemment présentés sur plusieurs lignes, ont été regroupés sur les lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles », sans réexamen de leur qualification au regard de la nouvelle définition issue du règlement ANC n° 2022-06.
- Les comptes de transferts de charges relatifs à l'exercice 2024-2025, figurant sur la ligne « Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges » pour un montant de 3 247€, concernaient :
    - Les remboursements d'assurance pour un montant de 3 247€ sur l'exercice 2024/2025. À compter de l'exercice 2025/2026, ces montants sont enregistrés dans les comptes #758 pour un montant de 4 496€ et présentés sur la ligne « Autres produits ».

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti).

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

g. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au niveau du résultat d'exploitation selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

h. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

i. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

j. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

k. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2025/2026 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gracieuses de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

7. Événements postérieurs à la clôture

Néant

8. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2025/2026 s'élève à 6 354 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. Autres informations

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. Informations relatives au Compte de Résultat par Origine et Destination

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- les legs, donations et assurances-vie
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. Informations relatives au Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du Public

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2025	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2026
Donations temporaires d'usufruit					
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles	3 150				3 150
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles	**3 150**				**3 150**
Terrains					
Constructions - Immeubles – Entrepôts					
Structures légères – Algeco	10 778				10 778
Rénovations immobilières - Installations générales	21 227	8 978			30 205
Installations à caractère spécifique (chambres froides)	55 562	4 649			60 211
Agencement, aménagements divers	96 594	1 902	2 544		95 952
Matériel de transport (véhicules, transpalettes…)	273 398		1		273 397
Matériel & mobilier bureau	19 152	891			20 043
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	16 308	9 400			25 708
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours					
Autres immobilisations en cours	934		934		
Acompte sur immobilisations					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	**493 954**	**25 820**	**3 479**		**516 295**
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements versés	1 602				1 602
Immobilisations financières	**1 602**				**1 602**
Total des immobilisations	**498 706**	**25 820**	**3 479**		**521 047**

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Mode d'amortissement et durée d'utilisation	Valeur brute au 30/04/2025	Augmentation	Diminution	Compte à compte	Valeur brute au 30/04/2026
Amortissements donations temporaires d'usufruit						
Amortissements logiciels et autres immos. incorporelles	Linéaire 3 ans	467	1 050			1 517
Amortissements des immobilisations incorporelles		**467**	**1 050**			**1 517**
Amortissements terrains, constructions et entrepôts	Linéaire 20 ans					
Amort. Structures légères (Algeco, Mobil home)	Linéaire 10 ans	8 966	596			9 562
Amort. Rénovations, installations générales	Linéaire 10 ans	6 893	2 313			9 207
Amort. Installations à caractère spécifique	Linéaire 5 ans	40 346	8 420			48 766
Amort. Agencements et aménagements divers.	Linéaire 3 ans	68 639	8 990	1 819		75 810
Amort. Matériel de transport	Linéaire 5 ans	187 869	36 383	1		224 251
Amort. Matériel et mobilier de bureau	Linéaire 5 ans	12 112	2 764			14 876
Amort. Matériels pour ACI (jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	Linéaire 5 ans	5 764	3 864			9 628
Amortissements des immobilisations corporelles		**330 590**	**63 331**	**1 820**		**392 102**
Total des amortissements		**331 057**	**64 381**	**1 820**		**393 618**

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

13. Bilan Actif : Stocks et en-cours

Stocks et en-cours (en €)			Dépréciation des stocks et en-cours (en €)		
	au 30/04/2026	au 30/04/2025	au 30/04/2026	au 30/04/2025	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières & autres approvisionnements					
Encours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Total					

14. Bilan Actif : État des Échéances des créance à la clôture de l'exercice et détail des charges constatées d'avance

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Titres immobilisés			
Prêts			
Dépôts versés	1 602		1 602
Cautionnements versés			
Total des créances de l'actif immobilisé	**1 602**		**1 602**
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)	295	295	
Créances reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	132 526	132 526	
Charges constatées d'avance	3 977	3 977	
Total des créances de l'actif circulant	**136 798**	**136 798**	

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	691	691	
Maintenance	650	650	
Assurances			
Autres Charges	2 636	2 636	
Total des charges constatées d'avance	**3 977**	**3 977**	

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

15. Bilan Actif : VMP et Disponibilités

Valeurs mobilières de placement (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Dépréciation	Montant net au 30/04/2026	Montant net au 30/04/2025
SICAV - Comptes à terme (CAT)				
Total des VMP				
Disponibilités (en €)	**Montant brut au 30/04/2026**		**Montant net au 30/04/2026**	**Montant net au 30/04/2025**
Comptes sur livrets (livret A)	38 865		38 865	37 897
Comptes-courant	16 445		16 445	56 180
Caisse	421		421	584
Intérêts courus				
Total des disponibilités	**55 731**		**55 731**	**94 661**
Total Trésorerie	**55 731**		**55 731**	**94 661**

16. Bilan Actif : détail des Produits à recevoir

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Montant brut au 30/04/2025
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		0
Etat & Collectivités Publiques	56 000	106 000
Association Nationale et associations départementales RDC	76 526	48 639
Débiteurs et créditeurs divers		39
Total des produits et subventions à recevoir	**132 526**	**154 678**
Dont subventions à recevoir	***56 000***	***106 000***

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

17. Bilan Passif : Fonds propres, Fonds dédiés et Fonds reportés

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2025	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2026
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds Propres avec droit de reprise	293 157		4 435				297 592
Réserves							
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs							
Report à nouveau	-7 723	-47 265					-54 988
Résultat comptable de l'exercice	-47 265	47 265		33 930			-33 930
Situation nette	**238 170**		**4 435**	**33 930**			**208 675**
Subventions d'investissement nettes	28 108		4 500	9 677			22 931
Total des Fonds propres	**266 278**		**8 935**	**43 607**			**231 606**

*GP = Générosité du Public
Les conditions de reprise d'un fonds propres se caractérisent par le non-respect des objets pour lesquels les sommes ont été versées.

b. Variation des Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de (en €)	Fonds à engager au 30/04/2025	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds à engager au 30/04/2026	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	69 119		28 826			40 294	
Contributions financières d'autres organismes	165	444	165			444	
Ressources liées à la générosité du public	10 000					10 000	
Total des fonds dédiés	**79 284**	**444**	**28 991**			**50 738**	

c. Variation des Fonds reportés

Fonds reportés (en €)	Fonds reportés au 30/04/2025	Report	Utilisations	Fonds reportés au 30/04/2026
Fonds reportés sur legs & donations				
Fonds reportés sur donations temporaires d'usufruit				
Total des fonds reportés				

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

18. Bilan Passif : Tableau des provisions

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2025	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Provisions au 30/04/2026
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciation : - des immobilisations incorporelles - des immobilisations corporelles - des immobilisations financières - des immobilisations en cours - des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés - des stocks - du compte client - des autres créances - des valeurs mobilières de placement					
Total des provisions pour dépréciations					
Total des provisions					

19. Bilan passif : État des Échéances des Dettes à la clôture de l'exercice et détail des produits constatés d'avance

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 485	21 485			9 215
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Dettes des legs et donations					
Personnel et comptes rattachés	7 221	7 221			5 888
Dettes fiscales et sociales	8 267	8 267			8 317
Autres dettes	641	641			
Produits perçus d'avance					48 933
Total des dettes	**37 615**	**37 615**			**72 353**

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2025
Subventions					48 933
Loyers des bénéficiaires à percevoir					
Autres produits constatés d'avance					
Total des produits constatés d'avance					**48 933**

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

20. Bilan passif : Détail des charges à payer

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Montant brut au 30/04/2025
Fournisseurs	6 554	6 948
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	7 221	5 888
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 402	1 780
État & Collectivités Publiques		
Débiteurs et créditeurs divers	641	
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	**16 818**	**14 616**

21. Engagements donnés et reçus

a. Tableau des engagements en crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Total des immobilisations en crédit-bail					

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Véhicules						
Mobiliers, matériels de bureau & informatique						
Autres						
Total						

b. Autres engagements

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	
Autres engagements donnés	

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	
Autres engagements reçus	

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

22. Détail du poste Subventions et Concours publics

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Quotes-parts des subventions d'investissement reprise au Compte de Résultat		
État	2 785	
Région	3 000	
Département	3 893	
Communes		
Collectivités publiques		
Autres		
Total des quotes-parts de subventions d'investissement	**9 677**	**8 985**
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP	77 594	81 469
Région		
Département	56 000	56 000
Communes et Communautés urbaines	17 650	26 357
Autres	4 750	5 000
Total subvention d'exploitation	**155 994**	**168 825**
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidées		
Allocations logements		
Total concours publics		

23. Détail du poste legs, donations et assurances-vie

LEGS – DONATIONS – ASSURANCES-VIES	Exercice clos le 30/04/2026	Exercice clos le 30/04/2025
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie par l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisations des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		
Charges sur legs ou donations		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
SOLDE du poste legs, donations et assurances-vie		

24. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources de l'exercice clos le 30/04/2026
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association situé 27 Monticelli 66000 PERPIGNAN .

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

25. Résultats analytiques

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	19 159	172 926	187 215	379 301	379 301	
Autonomie, lien social et accompagnement	2 256	4 102	5 305	11 662	11 662	
Emploi						
De la Rue au Logement		9 649	14 594	24 243	24 243	
Aide et Pilotage des Missions sociales	9 553	1 370	9 448	20 370	20 370	
Frais de fonctionnement	50 106	22 595	6 371	79 072	113 001	-33 930
Frais de Recherche de fonds						
Total	**81 073**	**210 642**	**222 933**	**514 648**	**548 578**	**-33 930**

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

26. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026		EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**210 642**	**210 642**	**221 228**	**221 228**
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	**210 642**	**210 642**	**215 800**	**215 800**
Dons manuels	210 642	210 642	200 300	200 300
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénats			15 500	15 500
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			**5 427**	**5 427**
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif			5 427	5 427
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**109 788**		**110 327**	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	**89 193**		**60 266**	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	**20 595**		**50 060**	
Produits des manifestations	12 407		18 431	
Autres produits non liés à la générosité du public	8 188		31 629	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**165 671**		**168 825**	
3.1 Subventions	**165 671**		**168 825**	
3.2 Concours publics				
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	**28 991**			
TOTAL DES PRODUITS	515 092	210 642	500 380	221 228
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	**435 576**	**188 047**	**409 785**	**194 399**
Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	379 301	172 926	358 996	170 445
– Autonomie, lien social et accompagnement	11 662	4 102	15 553	8 024
– Emploi				
– De la Rue au Logement	24 243	9 649	23 607	13 554
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	20 370	1 370	11 629	2 376
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**113 001**	**22 595**	**108 502**	**15 873**
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**444**		**29 357**	**10 000**
TOTAL DES CHARGES	**549 022**	**210 642**	**547 644**	**220 272**
EXCÉDENT ou DÉFICIT	**-33 930**		**-47 265**	**956**

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

Compte de Résultat par origine et destination - suite

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026		EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**2 941 486**	**2 941 486**	**3 983 056**	**3 983 056**
Bénévolat	2 191 064	2 191 064	3 143 111	3 143 111
Prestations en nature	126 115	126 115	27 038	27 038
Dons en nature	624 306	624 306	812 907	812 907
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			**3 277**	
Prestations en nature			3 277	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	**160 039**		**159 238**	
Prestations en nature	160 039		159 238	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	**3 101 525**	**2 941 486**	**4 145 572**	**3 983 056**
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**2 996 538**	**2 852 481**	**4 091 206**	3 944 513
Réalisées en France	2 996 538	2 852 481	4 091 206	3 944 513
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	**3 639**	**3 639**	**22 105**	22 105
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**101 347**	**85 366**	**32 261**	16 438
TOTAL DES CHARGES	**3 101 525**	**2 941 486**	**4 145 572**	**3 983 056**

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

27. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
1- MISSIONS SOCIALES	**188 047**	**194 399**	**1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**	**210 642**	**221 228**
1.1 Réalisées en France Actions réalisées par l'organisme			**1.1 Cotisations sans contrepartie**		
Distribution Alimentaire	172 926	170 445			
Autonomie, lien social et accompagnement	4 102	8 024	**1.2 Dons, legs et mécénats**		
Emploi			Dons manuels	210 642	200 300
De la Rue au Logement	9 649	13 554	Legs, donations et assurances-vie		
Aide au pilotage nationale des Missions sociales	1 370	2 376	Mécénats		15 500
Relations institutionnelles et veille stratégique			**1.3 Autres ressources liées à la générosité du public**		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		5 427
			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**22 595**	**15 873**			
TOTAL DES EMPLOIS	**210 642**	**210 272**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**210 642**	**221 228**
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			**2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS**		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		**10 000**	**3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS**		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		**956**	**DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**		
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
	Excédent ou insuffisance de la générosité du public				956
	Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public			Données non disponibles	Données non disponibles
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)			**956**	**956**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
1- Contributions volontaires aux missions sociales	2 852 481	3 944 513	**1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public**		
Réalisées en France	2 852 481	3 944 513	Bénévolat	2 191 064	3 143 111
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	126 115	27 038
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	3 639	22 105	Dons en nature	624 306	812 907
3- Contributions volontaires au fonctionnement	85 366	16 438			
TOTAL DES EMPLOIS	**2 941 486**	**3 983 056**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**2 941 486**	**3 983 056**

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	**10 000**	
- Utilisation		
+ Report		10 000
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**10 000**	**10 000**

28. Rapprochements CROD / Compte de Résultat

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
549 022	549 022

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
515 092	515 092

Docusign Envelope ID: A7CD93C8-1B10-832A-8099-0EADEFCC14DA

29. Informations relatives à l'effectif et aux Tonnages des dons alimentaires

a. Effectifs salariés (en etp)

Effectifs salariés en ETP au 30/04/2026	CDDI	Autres contrats aidés	CDD	CDI	Total
Ouvriers					
Employés, techniciens, agents de maitrise				3,00	3,00
Cadres et ingénieurs					
Total Effectifs				**3,00**	**3,00**

b. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Exercice 2025 / 2026	Exercice 2024 / 2025
Nombre de bénévoles sur l'exercice	1 000	575*
Nombre de bénévoles actif au 30/04	585	575

** le bénévolat ponctuel n'était pas pris en compte sur le chiffre de l'exercice 2024/2025 au contraire du chiffre indiqué pour l'exercice 2025/2026 pour correspondre aux heures de bénévolat valorisées dans les contributions volontaires en nature.*

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2025 / 2026	61,89	32,36	235,10	**329,35**
Exercice 2024 / 2025	61,44	40,47	332,99	**434,90**

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association